

S.I.S.A.R.C.

L'ARPEGE - 2 avenue des Chasseurs Alpains

73200 ALBERTVILLE

## GEMAPI - ENTRETIEN DES COURS D'EAU -

### Pour affichage

- En vertu de l'article 2.3 de l'arrêté préfectoral du 07 novembre 2014 portant déclaration d'intérêt général du plan pluriannuel de gestion des cours d'eau,
- En vertu de la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 qui prévoit le transfert aux communes ainsi qu'à l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations » (GEMAPI),
- En vertu du transfert au 01 janvier 2019 de la compétence GEMAPI d'ARLYSERE au SISARC,

#### ***Le SISARC envisage de réaliser les travaux suivants :***

Nature des travaux : **Ruisseau de LA CHAGNE**

Localisation : MONTAILLEUR – LA CHAGNE

Date de réalisation : Février-mars-avril 2022

Plan de situation : Prévisionnel secteur en rouge sur la carte

Objectif : limiter l'apport de bois, améliorer la stabilité des berges par un abattage des arbres instables qui présentent un risque pour les berges et les écoulements, dégager le lit par une coupe sélective des buissons et cépées.

Il est demandé aux propriétaires concernés par les travaux de bien vouloir faciliter le travail de l'entreprise en permettant les accès aux cours d'eau.

L'usage d'un tracteur forestier sera privilégié.

**Les bois coupés seront laissés entiers sur les parcelles hors zone de hautes eaux, charge à chaque propriétaire de récupérer son bois.**

Personne à contacter :

Nadine DESCHAMPS

06.43.65.77.19

[nadine.deschamps@savoie.fr](mailto:nadine.deschamps@savoie.fr)

